

DISPOSITIONS POUR L'INTERNAT

« L'internat n'est pas un lieu d'hébergement et de restauration mais un centre de formation. »

Les parents et les élèves doivent le garder à l'esprit en permanence.

I. Vie au Réfectoire

Lieu de formation au savoir-vivre, le réfectoire impose une tenue décente et le respect strict des horaires de repas.

II. Le Trousseau de l'Interne (Dortoir)

Matériel d'entretien & Hygiène

- Un seau
- Un balai
- Du papier hygiénique
- Un cadenas (pour fermer l'armoire)

Effets personnels (Contenu du sac)

- Une couverture
- Deux (2) draps de lit
- Deux (2) tenues scolaires
- Une (1) tenue de sport
- Une (1) tenue dominicale

⚠ Les tenues scolaires et de sport doivent obligatoirement être marquées par les initiales indélébiles de l'élève.

III. Santé et Sorties

- **Santé** : Toute information médicale utile doit être communiquée à l'encadrement.
- **Sortie** : Les modalités de sortie sont soumises au règlement intérieur de l'établissement.

🚫 Objets formellement proscrits

- Jeux électroniques
- La cigarette quelle que soit sa forme
- Les boissons, les vivres et les friandises

IV. Rôle des Parents

La réussite de la formation à l'internat nécessite une adhésion totale des parents aux règles de discipline et de travail de l'établissement.
